

REPUBLIQUE FRANCAISE Commune **BOURBONNE LES BAINS** **DEL-2023-102**

DEPARTEMENT
Haute-Marne

**DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :
 - en exercice : 19
 - présents : 17
 - votants : 17
 - absents : 2

Du mardi 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois le 19 décembre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

OBJET

Décision modificative n°5 au Budget Principal au titre de l'année 2023

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLLOT, Claude PETIOT, Patrick BREYER, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia FALLOT DESRY, Sébastien HUMBLLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 22 décembre 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 14 décembre 2023

Étaient absents non excusés : Jean-Mary CARBILLET, Céline CARBILLET

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, présente une décision modificative n°5 au Budget Principal au titre de l'année 2023, à savoir :

Désignations	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-60612 : Énergie – Électricité	0.00 €	13 051.57 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	13 051.57 €	0.00 €	0.00 €
R-73211 : Attribution de compensation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 051.57 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	13 051.57 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	0.00 €	13 051.57 €	0.00 €	13 051.57 €



INVESTISSEMENT				
D-203 : Frais études, recherche et développement et frais d'insertion	0.00 €	25 800.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	25 800.00 €	0.00 €	0.00 €
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	25 800.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	25 800.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL INVESTISSEMENT	25 800.00 €	25 800.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	13 051.57 €		13 051.57 €	

Monsieur Christian TROISGROS, Adjoint au Maire, demande donc à l'assemblée de bien vouloir approuver la décision modificative n°5 au Budget Principal au titre de l'année 2023 et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

Le Conseil Municipal décide de délibérer et de procéder au vote.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver la décision modificative n°5 au Budget Principal au titre de l'année 2023,
- D'autoriser Monsieur le Maire à procéder à ces modifications.

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 21 décembre 2023

Le Maire,

La Secrétaire de séance,

Madame Amélie MOLTER

Monsieur André NOIROT